

## **Rapport du président du Conseil de fondation de la FONDETEC au Conseil municipal de la ville de Genève à propos des comptes 2003**

21 mai 2004

### **Sommaire**

#### **Introduction**

#### **Commentaires sur les comptes 2003**

- La nouvelle présentation
- Le compte de l'activité de soutien
- Le compte de fonctionnement
- Le compte des résultats sur titres
- La variation du capital au cours de l'exercice
- Quelques commentaires sur les annexes

#### **Les activités en 2003**

- Les projets acceptés
- Quelques indications sur les projets 2003
- Les emplois

#### **A propos du travail de la Fondetec**

- Cautions ou prêts directs
- Cautions : la politique des banques
- Cautions et prêts directs : vers une nouvelle répartition
- Quels projets faut-il soutenir ?
- La gestion des fonds

**D'une fondation de droit privé à une fondation de droit public ?  
Eléments de conclusion**

Ce rapport n'engage pas le Conseil de fondation de la Fondetec, mais uniquement son auteur.



## Introduction

Le présent rapport est destiné au Conseil municipal de la ville de Genève. Il constitue un complément au « rapport annuel 2003 » de la Fondetec. Il marque la volonté du Conseil de fondation de mieux collaborer avec les autorités de la ville et donc de leur fournir une vision plus claire et plus complète du travail de la Fondetec.

## Commentaires sur les comptes 2003

Les comptes sont publiés dans le rapport annuel 2003 de la Fondetec. Les commentaires qui suivent se rapportent directement à cette publication.

### 1. Nouvelle présentation

A la demande du Contrôle financier de la Ville (M. Lévrier), l'organisation des comptes a été modifiée. Cette nouvelle organisation permet, nous le pensons, une meilleure visibilité du travail de la Fondetec à travers la présentation des comptes. Elle divise l'activité financière de la Fondetec en trois entités :

- Le compte de l'activité de soutien (gestion des projets)
- Le compte de fonctionnement
- Le compte de résultat sur titres (gestion de la fortune)

Tout changement de présentation des comptes comporte un inconvénient : la comparaison avec les comptes des années précédentes est plus difficile. Cependant, la nouvelle présentation devrait pouvoir être conservée dans les années qui viennent.

### 2. Le compte de l'activité de soutien (gestion des projets)

Jusqu'à maintenant, la Fondetec n'inscrivait pas de provisions dans ses comptes lorsqu'un projet était en difficulté et que les chances de remboursement devenaient minces. Il est vrai que chaque prêt est garanti dans son entier sur le capital de la fondation et qu'un projet en échec ne compromet pas la santé financière de la fondation elle-même. Il était donc habituel de ne considérer que les pertes avérées. Or, dans le cas d'une faillite, des années peuvent s'écouler avant que la situation ne soit définitivement réglée. D'autre part, bien souvent, les difficultés d'une entreprise peuvent être détectées bien avant que des mesures légales ne soient activées. L'inconvénient de l'absence de provisions réside dans le fait que les comptes ne reflètent dès lors pas la situation réelle de la fondation ou, du moins, pas sa situation la plus probable. Nous avons donc décidé de changer la pratique de la fondation dans ce domaine.

Ainsi, dans les comptes 2003 on trouve, sous le titre « pertes sur débiteurs et variations provisions » les libellés suivants :

- pertes sur débiteurs	745 374,27
------------------------	------------

Il s'agit de pertes avérées sur des projets, prises en compte en 2003

- Résultat sur liquidation concordataire	85 664,30
--	-----------

Un immeuble acquis en remboursement d'un prêt a été revendu. Cette ligne concerne les frais de revente.

- Variation provision pour pertes sur débiteurs	(133 908,25)
Variation provision pour pertes sur cautions exigibles	(115 798,50)

Ces deux provisions concernent des projets considérés comme perdus cette année, même si la situation légale n'est pas définitivement scellée. Dans le premier cas, il s'agit de prêts directs de la Fondetec. Dans le second, les prêts étaient réalisés sous forme de cautions dans une banque. Dans les deux cas, il s'agit de la variation, en augmentation, de ces provisions.

- Attribution provision pour moins-values sur participations	(200 000,00)
--	--------------

Il s'agit d'une participation prise dans une entreprise soutenue par la Fondetec. La situation actuelle de l'entreprise incite à considérer la valeur de ces actions à zéro

- Attribution provision pour risques sur dossiers	(1 800 000,00)
---	----------------

Cette provision est nouvelle dans les comptes de la Fondetec. Il s'agit d'une estimation des risques sur l'ensemble des projets soutenus. Chaque dossier a été examiné avec soin et les risques de non-remboursement évalués. Cette évaluation doit fournir une indication importante sur l'état financier véritable de la fondation. Bien évidemment, toute évaluation peut être erronée et il ne faut pas, dès aujourd'hui, considérer cette somme comme une perte. Avec environ 20% de crédits à problème, la Fondetec se trouve plutôt bien placée dans l'ensemble des fondations du même type.

- Résultat de l'activité de soutien	(3 031 557,17)
-------------------------------------	----------------

Le résultat de l'année en ce qui concerne l'activité de soutien (qui est, rappelons le, la raison d'être de la Fondetec) se solde au total, pertes et provisions, par une perte de 3 millions environ. Cependant, encore une fois, les attributions pour risques sur dossiers apparaissent pour la première fois aux comptes et ces provisions concernent l'ensemble des projets en cours. Ainsi, la comparaison avec 2002 n'a pas de sens direct.

Notons encore que sont comptabilisées dans les charges de ce compte que les frais engagés pour le traitement individuel des projets. L'ensemble du travail courant de la fondation est comptabilisé dans les dépenses de fonctionnement.

### 3. Le compte de fonctionnement

L'essentiel du compte de fonctionnement est constitué par les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'institution. Quelques remarques :

- Les charges de fonctionnement se sont élevées à 769 941,70 Fr. en augmentation de 90 000.- Fr. environ par rapport à 2002.

- Les frais de l'audit demandée à la fin de la législature de 50 000.- Fr. représente une part importante de l'augmentation.

- Une somme de 10000.- Fr. a été provisionnée pour la prochaine audit. En provisionnant chaque année, on effectue une répartition des coûts de l'audit qui doit être effectuée tous les quatre ans.

- Les salaires des employés de la fondation utilisent la grille des fonctionnaires de la ville. Les augmentations accordées ont donc été celles octroyées par la ville selon les mécanismes salariaux en vigueur. D'autre part, la masse salariale est affectée dans une faible mesure par la présence de stagiaires qui restent quelques mois à la Fondetec. L'augmentation de ce poste s'élève à 38 100,45 Fr.

- Les charges sociales ont augmenté de 26% à 86 020,70 Fr. Cette augmentation est principalement due à un réajustement tardif des assurances accidents et pertes de gain du personnel pour 2002. L'augmentation de ce poste pour 2003 est dans les normes.

- Les jetons de présence des membres du Conseil ont diminué de 20% à 70 082,50 Fr. Rappelons que les séances de la Fondetec sont rémunérées au même tarif que les séances de commission du Conseil municipal.

- Pour les autres dépenses administratives, on remarquera un effort d'économie sur différents postes.

Le résultat du compte de fonctionnement montre un coût global de fonctionnement de 747 006,55 Fr. Il est vrai que ces dépenses sont nettement plus élevées que celles qu'avait envisagé le Conseil municipal lors de la création de la fondation. En réalité, la gestion de la Fondetec s'est avérée plus lourde et plus compliquée que prévu. L'étude des coûts de fonctionnement montre que la très grande partie des dépenses sont difficilement compressibles : salaires, charges sociales, informatique, frais juridiques, audit. D'autres dépenses doivent cependant faire l'objet d'une surveillance accrue, sans toutefois pouvoir imaginer que les économies pourraient être substantielles.

#### **4. Le compte de résultat des titres (gestion de la fortune)**

Les fonds actuels de la Fondetec sont issus de la dotation initiale de 20 millions de francs et des différentes opérations réalisées lors de son travail depuis sa création. Les fonds sont placés sous trois formes principales : des liquidités, des obligations et des actions dans cinq banques : la BCG, la banque Coop, la banque Migros, le Crédit Suisse et la banque Von Ernst. Les placements sont gérés depuis un peu plus d'une année par un bureau spécialisé.

Le seul compte de résultat sur titres ne permet guère de tirer des conclusions sur la gestion de la fortune. On trouvera des indications fort précieuses dans « l'annexe aux comptes annuels ».

Le résultat sur les titres montre un solde positif de 796 719,73 Fr.

Les produits se montent à 575 135,85 Fr. Ils sont constitués à moitié par les intérêts des titres placés et pour moitié par la vente de titres.

Les charges se montent à 292 657,60 Fr. Elles sont constituées pour 236 733,55 Fr. par des pertes sur la vente de titres. Les frais bancaires et les frais de gestions constituant le reste des charges.

La variation pour moins-values sur les titres montre une valeur positive de 514 241,48 Fr. On sait qu'en 2002 la bourse avait baissé fortement et la valeur des titres en possession de la Fondetec avait dû être évaluée à la baisse. Une année plus tard, ces titres ont retrouvé une valeur plus élevée de près de un demi-million de francs. Mais, bien évidemment, le gain par rapport à l'année dernière est virtuel.

Notons tout de même l'amélioration sensible de la situation en 2003 par rapport à 2002 où le résultat sur titre s'était soldé par un résultat négatif de plus de 350 000.- Fr.

## 5. Variation du capital au cours de l'exercice

La consolidation des trois comptes permet de calculer la variation du capital pendant l'exercice 2003 :

Résultat de fonctionnement	(747 006,55)
Résultat de l'activité de soutien	(3 031 557,17)
Résultat sur titres	796 719,73
<b>Variation annuelle du capital</b>	<b>(2 981 843,99)</b>

Au bilan, le capital de la fondation au 31 décembre 2003 passait ainsi à :

13 435 141,20 Fr.

## 6. Quelques commentaires sur les annexes aux comptes annuels

On trouve dans les annexes quelques indications intéressantes :

### - répartition des actifs financiers de la fondation au 31 décembre 2003

Liquidités	8 012 098.- Fr.	63%
Obligations	2 113 358.- Fr.	17%
Actions	1 313 415.- Fr.	10%
Fonds et placement immobilier	1 185 260.- Fr.	9%
<b>Total</b>	<b>12 624 130.- Fr.</b>	

On trouvera plus loin dans le rapport un commentaire sur la gestion des fonds.

### - engagements de la Fondetec

La plus grande partie des fonds placés dans les banques servent de contrepartie aux cautions pour les projets soutenus par la Fondetec.

Au 31 décembre 2003, la situation était la suivante :

Fonds déposés pour les cautions	11 536 689 Fr.
Maximum des cautions pouvant être garanties par les dépôt	7 757 698 Fr.
Cautions données en faveur des banques	5 739 422 Fr.
Montant disponible (pour les projets à venir !)	2 018 276 Fr.

On remarquera que le montant total accepté par les banques pour servir de caution (7 757 698 Fr.) correspond à seulement 67% du montant total déposé (11 536 689 Fr.). Il s'agit d'un point extrêmement important, imposé par le système bancaire avec des variations de taux selon les banques. Ce point est discuté plus loin dans ce rapport.

### - Liste des montants attribués par type d'activité

La définition des types d'activité utilisée dans cette liste ne paraît pas être judicieuse. En découpant un nombre de projets très limité (39), ainsi que des projets de taille très différente, en 11 catégories, on crée plus de bruit que d'information. D'autant que le secteur est choisi en fonction de la destination finale de l'activité plutôt qu'en fonction du type même d'activité de l'entreprise. Cependant, cette liste a été conservée pour des raisons de comparaison et parce qu'il s'agit d'une nomenclature largement utilisée.

On trouvera dans les pages qui suivent une tentative de classement qui devrait permettre de mieux cerner l'activité de la Fondetec à travers les entreprises soutenues.

## Les activités en 2003

### 1. Les projets acceptés en 2003

En 2003, la Fondetec a soutenu 39 projets. Parmi ces 39 projets, 22 projets concernaient des entreprises faisant appel à la Fondetec pour la première fois, alors que 17 projets étaient proposés par des entreprises ayant déjà eu recours à la Fondetec, soit pour développer de nouvelles activités, soit pour des développements complémentaires.

Bien évidemment, le nombre de projets entrepris en une année est un indice intéressant de l'activité de Fondetec. Cependant il n'est probablement pas le plus pertinent en terme d'objectifs.

En comparant avec les années antérieures, on constate une légère baisse du nombre des nouvelles entreprises soutenues. Cependant, la comparaison doit être relativisée à cause des projets développés par des entreprises déjà en contact avec la Fondetec (17 projets).

	2000	2001	2002	2003
Nouvelles entreprises soutenues	33	34	31	22
Total des prêts	5.5 M	5.2 M	4.5 M	3.4 M

La somme globale des prêts est moins élevée en 2003 qu'au cours des années antérieures. Deux éléments expliquent en partie ce phénomène :

- le nombre important de petits projets
- la diminution de la somme disponible qui incite, tout naturellement, à une certaine prudence

A la fin de 2003, la somme disponible était finalement d'un peu plus de 2 M. de francs. Il est clair que dans ce cas, la prudence de la direction et du Conseil de fondation est tout à fait raisonnable.

Cependant, peu de projets satisfaisant aux conditions administratives ont été refusés au cours de 2003 et ces refus ne sont pas dus à la situation financière de la Fondetec, mais exclusivement à la qualité même des projets ou aux conditions qui n'étaient pas remplies.

Il est clair qu'en 2004, les fonds disponibles dépendront des remboursements des projets et que la question d'une nouvelle dotation se posera dès 2005 si l'on désire garder un niveau de financement justifiant le travail de la Fondetec.

### 2. Quelques indications sur les projets 2003

Dans le rapport des comptes annuels, les projets sont classés par type d'activité en 11 catégories. Avec une trentaine de projets, cette division des projets cachait plus d'informations qu'elle n'en fournissait, le nombre de projets de chaque catégorie étant trop faible. D'autre part, c'est moins le secteur final qui nous intéresse que le type d'activité lui-même.

Dans les tableaux ci-dessous, quatre catégories ont été choisies qui nous semblent représentatives de l'ensemble des projets. Pour ces quatre secteurs d'activité, on trouvera le nombre de projets, classés par la taille du crédit.

	Nouvelles entreprises soutenues	Total des projets	% des projets
Restauration	2	5	13%
Commerce commerce de détail	9	11	28%
Services	2	7	18%
Production de biens Artisanat	8	15	38%
Autres	1	1	3%
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>39</b>	<b>100%</b>

Aide Fondetec en Fr.	< 50'000.- Fr	50'000.- 100'000.- Fr	100'000.- 250'000.- Fr	> 250'000.- Fr	Total des crédit	En % du total
Restauration	4		1		343'000	10%
Commerce Commerce de détail	8	1	1	1	816'000	24%
Services	5	2			250'000	7%
Production de biens artisanat	6	2	6	1	1'642'000	48%
autres				1	400'000	12%
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>3.4 M</b>	<b>100%</b>

Nombre de projets soutenus en 2003 par type d'activités et par montant (premier projet d'une entreprise + projets de nouveaux développements)

#### Commerce et commerce de détail

Le commerce représente une part importante des projets. On constate qu'il s'agit souvent de demandes de crédit relativement modestes. Pourquoi une telle demande ? L'attitude des banques constitue le premier élément de réponse. Il est dans la pratique presque impossible à un projet de ce type de trouver un financement bancaire. Reste que la Fondetec doit faire attention de ne pas devenir la « banque » des petits commerçants.

#### Restauration

Les projets concernant la restauration ont fait l'objet d'une étude attentive de la direction et du Conseil de fondation. En effet, de nombreuses études ont paru au sujet du nombre trop important d'établissements, cafés et restaurants de tous types. A ce sujet, le Conseil a reçu le président de l'association des cafetiers et restaurateurs, ainsi qu'un syndicaliste s'occupant de la branche. Et, il est vrai que la Fondetec affiche une certaine prudence dans ce domaine.



### Services

Seules deux nouvelles entreprises ont proposé des projets dans le domaine des services. En revanche, cinq projets complémentaires ont été acceptés.

### Productions de biens / artisanat

Sous ce terme, nous avons rassemblé l'ensemble des activités de fabrication ou de transformation de produits. Ce groupe rassemble des activités assez hétéroclites, mais qui mène toutes à la production de biens. Il est constitué en opposition avec le commerce qui fait essentiellement du transfert de biens et de produits. Un fait réjouissant : ces projets ont utilisé pratiquement la moitié du financement de l'année accordé par la Fondetec.

**En résumé :** Plus de la moitié des projets ont reçu une aide inférieure à 50 000.- Fr. En moyenne, les projets de cette catégorie ont reçu 22 800.- Fr. On peut donc classer ces prêts dans ce qui est appelé communément le micro-crédit. Seuls trois crédits dépassent 250 000 Fr.

## 3. Les emplois

Un des objectifs prioritaires de la Fondetec lorsqu'elle étudie un projet est la création d'emplois ou la sauvegarde d'emplois.

La question de l'évaluation d'un projet en terme d'emploi n'est guère facile à résoudre. Compter les seules places de travail est un peu frustré. Il paraît judicieux de se poser quelques questions à ce sujet :

- quelle est la qualité du travail ?
- s'agit-il d'un travail temporaire ?
- les salaires sont-ils au moins au niveau des conventions collectives ?
- quelle sera la pérennité de la place de travail ?

La réponse à ces questions dépend également du secteur dans lequel l'entreprise concernée évolue. J'ajoute encore, qu'il est clair qu'une nouvelle entreprise dans un secteur pléthorique ne génère que des emplois de transferts. Une nouvelle entreprise dans un tel secteur entraîne la fin d'une autre entreprise du même secteur. Ici, l'emploi peut tout de même être bénéficiaire au niveau de sa qualité et de sa pérennité, mais pas au niveau du nombre de places de travail offertes.

Bien d'autres questions se posent encore quand il s'agit d'évaluer les actions de la Fondetec sur l'emploi. Ces dernières années, l'habitude voulait que la somme des emplois des entreprises aidées soit considérée comme la somme des emplois créés ou sauvegardés. Même si d'autres institutions utilisent cette méthode, il faut revenir à une évaluation plus sensée et plus fondée.

Lorsque l'aide de la Fondetec se monte en terme financier à 20% du coût du projet, peut-on comptabiliser l'ensemble des emplois au bénéfice de notre action ? Lorsqu'il s'agit d'emplois de transfert, peut-on oublier les emplois perdus par ailleurs ? Donner uniquement des chiffres globaux sans parler de la qualité des emplois créés ou sauvegardés est-il correct ?

La question est bien difficile à trancher d'autant que nous ne possédons pas d'outils d'analyse sérieux. C'est la raison pour laquelle, dans le rapport 2003, la seule mention est faite du nombre total d'emplois des entreprises aidées sans présumer de l'importance de l'action de la Fondetec dans ce domaine. Peut-être, pourrions-nous dans un avenir proche fournir de meilleurs indicateurs pour approcher cette question.

Nombre d'employés.	1 à 2	3 à 5	6 à 10	11 à 20
Restauration	1		1	
Commerce Commerce de détail	6	2		
Services	1	1		
Production de biens	6	1		1
Autres				1
Total	14	4	1	2

Nouvelles entreprises soutenues par la Fondetec en 2003  
par type d'activité et par nombre d'employés

## A propos du travail de la Fondetec

### 1. Cautions et prêts directs

Jusqu'à maintenant, la majorité des prêts aux entreprises sont octroyés par la Fondetec à l'aide d'un système de cautions. C'est une banque qui, en fait, accorde le crédit, impose un intérêt (autour de 4.5% actuellement) et gère le crédit. La Fondetec, elle, garantit le crédit de la banque à l'aide de ses avoirs dans cette même banque. Pour cela, la Fondetec travaille avec l'une des quatre banques suivantes : la BCG, la banque COOP, la banque Migros et le Crédit Suisse.

Ce système possède un avantage important pour la Fondetec. Il utilise les mécanismes de gestion de la banque pour gérer le prêt, c'est dire pour gérer les délais de remboursement, le paiement des intérêts, pour gérer en fin de compte le prêt tout au long de son existence.

Cependant, lorsqu'une entreprise aidée par la Fondetec se trouve en difficulté et ne peut plus, même temporairement, payer les intérêts et suivre les délais de remboursement, la banque demande à la Fondetec de reprendre le crédit à son compte, c'est à dire de rembourser totalement le crédit. Ce passage peut être fait sans difficulté puisque le montant du crédit avait été bloqué à la banque pour servir précisément de caution.

On s'aperçoit ainsi de l'avantage pour la banque d'un tel système. La banque octroie le crédit et encaisse les intérêts mais sans prendre aucun risque puisque, en cas de problèmes, la caution de la Fondetec assure le prêt à la banque.

Pour certains crédits, la Fondetec utilise des prêts directs. En général, il s'agit de petits crédits de quelques dizaines de milliers de francs. La Fondetec fournit directement le prêt à l'entreprise et gère le crédit elle-même. L'intérêt du prêt est donc versé à la Fondetec.

La Fondetec gère donc en prêts directs deux types de projets : un certain nombre de petits crédits qu'elle a décidé elle-même d'octroyer en prêts directs et les projets en difficulté dont les banques désirent se décharger.

## **2. Cautions : la politique des banques**

Le second problème posé par le système de cautions est dû à la politique des banques dans ce domaine. Lorsque des fonds sont déposés dans une banque pour servir de cautions qui garantiront les prêts de la Fondetec, la banque ne prend pas en compte la totalité des fonds déposés, mais un pourcentage qui dépend du type de placement de ces fonds. On comprend bien que, si la garantie des prêts est sous forme d'actions, la banque puisse prendre une marge importante car le risque sur les actions est relativement grand. En général, si des actions sont déposées comme contrepartie d'un prêt, cette contrepartie n'est en général que de 60% de la valeur des actions. Un peu plus, pour les obligations. Même pour les liquidités, ce pourcentage ne s'élève guère au-dessus de 80%. D'autant que certaines banques prennent encore une marge pour couvrir une partie des intérêts qui ne seraient pas payés par le bénéficiaire du prêt.

Le prix économique pour la Fondetec de telles pratiques est élevé. En effet, par ce biais, environ 30% des fonds de la Fondetec ne peuvent pas être réellement prêtés. Ce qui est considérable. Ainsi, non seulement, les banques ne veulent plus s'occuper de petits crédits pour les nouvelles entreprises, mais encore leur politique vis-à-vis de fondation comme la nôtre est extrêmement restrictive.

Nous avons entrepris à ce sujet des discussions avec les banques et nous espérons pouvoir améliorer la situation.

## **3. Cautions ou prêts directs : vers une nouvelle répartition**

A la lumière de ce qui vient d'être dit, on est en droit d'imaginer qu'un plus grand nombre de projets pourrait être financé en prêts directs. C'est ce qui est train d'être fait depuis le début de l'année.

Pour cela, il fallait s'assurer que le surcroît de travail serait acceptable avec la structure actuelle du personnel. Et, pour l'instant, il n'est pas question d'abandonner complètement le système de caution auprès des banques

Il devrait être possible ainsi pour les projets en prêts directs d'offrir un taux d'intérêt mieux adapté à chaque projet et également, pour la Fondetec, de bénéficier directement des intérêts, mais surtout de mieux utiliser l'ensemble des fonds de la Fondetec.

Nous analyserons à la fin 2004 les effets de cette nouvelle manière de procéder.

## **4. Quels projets faut-il soutenir ?**

La question de savoir quels sont les projets que la Fondetec doit soutenir en priorité doit rester une préoccupation constante du Conseil de fondation et de la direction. Les ressources financières et la structure de l'organisation définissent en partie un cadre aux interventions possibles. On trouve d'ailleurs des informations intéressantes à ce sujet dans l'audit réalisée l'année dernière.

Donnons ici quelques points de repères :

- La Fondetec reçoit et étudie tous les projets qui lui sont soumis pour peu qu'ils remplissent les conditions définies par son règlement. Elle n'a donc pas une attitude de promoteur, mais se trouve plutôt à l'écoute des projets qui se mettent en place.

- Son importance est en partie liée au fait que les banques n'accordent plus de crédits de démarrage pour les petites entreprises et les entreprises individuelles. Elles considèrent les risques comme trop élevés et la rentabilité de ce type de projets comme insuffisante.

- ses moyens financiers limités (3 à 5 millions par année) déterminent finalement la taille des projets qu'elle peut soutenir. Comme le signale l'audit, son travail touche principalement deux créneaux : les petits crédits (micro-crédits) pour le développement d'entreprises personnelles (de 15 à 40'000.- Fr.) et les crédits destinés au développement de petites entreprises comportant une dizaine de personnes (200 à 300'000.- Fr.)

- Le problème des petits crédits réside dans l'aide qu'il faut apporter aux « nouveaux entrepreneurs », aide concrète et journalière pour la marche de l'entreprise (coaching) La structure actuelle de la Fondetec et ses compétences ne permettent pas pour l'instant de jouer ce rôle avec toute l'attention voulue. Faut-il développer cet aspect ?

- La question des risques d'un prêt n'est pas une question qui peut être tranchée facilement. Un prêt à faible risque peut paraître un bon prêt pour la Fondetec. C'est le cas sur le plan financier. Mais, selon les buts de la Fondetec, un bon projet est un projet qui « développe le tissu économique et les emplois ». Raison pour lesquelles, la Fondetec se doit de prendre des risques avec certains projets qui peuvent créer de l'emploi.

- Ces dernières années, une part importante des projets concernait le commerce, le commerce de détails, la restauration. Il ne faudrait pas que la Fondetec devienne le « petit banquier » de ce secteur. D'autant que – comme nous l'avons déjà signalé – la question du développement de l'emploi dans ce secteur est problématique.

- Finalement, la Fondetec devrait-elle avoir en terme de développement de projets une attitude plus volontariste ? L'idée de ne refuser aucun projet a priori est respectueuse des entreprises et éthiquement correcte, mais il ne faudrait pas que cette attitude empêche la Fondetec d'avoir un avis ferme sur ce qu'est le « développement du tissu économique et le développement de l'emploi ».

- En résumé, le Conseil de fondation se doit de conserver une réflexion permanente sur les projets qu'elle pense intéressant de soutenir afin de ne pas être uniquement réactif aux sollicitations des entreprises.

## 5. Gestion des fonds

La gestion des fonds de la Fondetec (20 millions de francs au départ) pose deux problèmes principaux :

- un problème de risques
- un problème d'éthique

Le **problème du risque** s'évalue en analysant, dans un premier temps, le type de placements. Ces types sont au nombre de quatre :

- Les **placements en liquide** sont les placements les plus sûrs. Ils possèdent de plus l'avantage d'être immédiatement mobilisables pour les prêts, en particulier pour les prêts directs. Le total des prêts accordés par les banques sur des cautions en liquide se situe autour de 80%. Le taux d'intérêt des placements en liquide, actuellement proche de 0% constitue l'inconvénient majeur. Au 31 décembre 2003, 63% de la fortune de la Fondetec se trouvaient sous forme de liquidités soit 8 012 098 Fr.

- Les **obligations** représentent des placements avec une bonne sécurité. Actuellement les taux d'intérêts ne sont guère élevés, mais tout de même positifs ! Ces placements génèrent un intérêt mais peuvent également dégager une plus-value par des achats et des ventes. Au 31 décembre 2003, les obligations représentaient 17% de la fortune de la Fondetec à 2 113 358 Fr.
- Les **actions** représentent le placement comportant le plus de risques, mais également le plus rémunérateur. En 2002, le portefeuille d'actions de la Fondetec a subi des moins-values importantes. Les pertes réelles n'ont pas été très grandes car il n'a pas été nécessaire de vendre ces actions au mauvais moment et la situation s'est améliorée en 2003. Cependant, il faut considérer ces expériences comme un avertisseur majeur. Au 31 décembre 2003, le portefeuille d'actions représentait 10% de la fortune de la Fondetec soit 1 313 415 Fr.
- Les **fonds** (fonds Ethos + d'autres) offrent un risque moins élevé que les simples placements en action. Leur portefeuille est constitué d'un ensemble de titres ce qui moyenne les risques pris sur chaque titre individuel. Au 31 décembre 2003, les placements dans ces fonds représentaient 9% de la fortune de la Fondetec soit 1 185 260.- Fr.

La question de l'éthique pour les placements est évidemment une question qui préoccupe le Conseil de fondation. Les ordres sont stricts sur ce point. Aucun placement ne doit être réalisé sur des titres d'entreprises dont les activités ne sont pas en accord avec l'éthique d'une institution publique comme la Ville, qui est, rappelons le, la source unique de notre dotation. Les intentions sont claires. Encore est-il parfois bien difficile de définir avec précision la limite des activités des entreprises éthiquement acceptables.

Il est clair que le Conseil de fondation va devoir prendre des décisions concernant la gestion des fonds dans les mois qui viennent. Les résultats de 2002 incitent à la prudence. La question du taux de risque de nos placements n'est pas simple et fait l'objet de discussions. Le choix est, bien sûr, entre rendement et sécurité.

Cependant, il faut tenir compte d'un autre paramètre qui a été jusqu'à maintenant trop sous-estimé. Le **taux de couverture pour nos prêts**, admis par les banques, dépend du type de placements. Finalement, les placements mieux rémunérés mais plus risqués immobilisent une part plus grande du capital et par conséquent ont un coût économique dont il faut tenir compte. Actuellement, ce taux est globalement aux environs de 70%, ce qui signifie que 30% de nos fonds sont immobilisés sans utilisation véritable pour les prêts.

Enfin, et cet argument n'est pas le moindre, il est certain que les autorités de la Ville préfèrent une gestion peut-être plus timide mais plus sûre.

## D'une fondation de droit privé à une fondation de droit public ?

Un projet de transformation du statut de la Fondetec est actuellement en travail. Il s'agit de la transformation du statut de fondation de droit privé en fondation de droit public. Rappelons que du point de vue juridique, cette transformation passe par la création par le Conseil municipal d'une fondation de droit public, sa création définitive devant faire l'objet d'une loi approuvée par le Grand-Conseil. Le Conseil de fondation de la Fondetec actuelle décidera alors de sa dissolution et du transfert de son actif et de son passif à la nouvelle fondation.

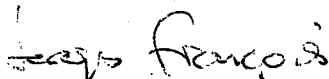
Si un mouvement important autour de la Fondetec s'est engagé dans cette transformation du statut, c'est principalement pour améliorer les relations de la Fondetec avec la ville de Genève et ses autorités, le Conseil administratif et le Conseil municipal. Il ne faut pas oublier que la ville a entièrement financé la Fondetec par l'intermédiaire d'une dotation de 20 millions de francs.

Il ne faut pas se cacher que les relations entre la Fondetec et le Conseil municipal ont été tendues ces dernières années. Quelles qu'en soient les raisons, trouver un nouveau mode de relation qui permette une meilleure collaboration paraît indispensable. D'autant qu'après plus de six ans de travail avec la dotation d'origine, la question d'une nouvelle dotation se posera dans un avenir proche, nouvelle dotation qui décidera du travail futur de la Fondetec.

A l'heure actuelle, le Conseil de fondation a accepté l'entrée en matière pour cette transformation et un projet d'arrêté va être présenté dans les semaines qui viennent au Conseil municipal. Restera alors l'étude définitive du projet de statut par le Conseil municipal puis, après acceptation, la formulation du projet de loi et son traitement par le Grand-Conseil. Enfin, le vote définitif du Conseil de fondation décidera ou non du transfert des biens de la fondation et donc de l'existence réelle ou non de cette nouvelle fondation. Dans le meilleur des cas, la transformation ne pourra guère être effective avant le début de 2005.

## Eléments de conclusion

1. Les comptes 2003 sont conformes aux attentes. Ils montrent que les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées par rapport à la structure de la fondation.
2. La nouvelle structure des comptes présente l'avantage d'une meilleure visibilité du travail de la fondation.
3. Une nouvelle politique concernant les provisions permet de mieux appréhender la situation financière.
4. Le nombre de projets réalisés cette année est en légère diminution sans qu'il ne soit possible d'en tirer des conclusions définitives.
5. Les fonds disponibles permettent d'envisager une activité normale de la Fondetec en 2004. Cependant, dès 2005, il faudra envisager la demande d'une nouvelle dotation ou réduire considérablement les activités. Un rapport complet concernant les prévisions pour les prochaines années sera fourni aux autorités de la Ville de Genève dans les mois à venir.
6. Le changement de statut, de droit privé en droit public, devrait améliorer les relations entre la Ville et la Fondation. Ce changement devrait se concrétiser dans les 12 mois prochains.



Jacques François  
Président du Conseil de fondation  
Le 30 avril 2003

FONDATION  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DES EMPLOIS ET  
DU TISSU ÉCONOMIQUE  
EN VILLE DE GENÈVE

***ONDETEC***

---



- 1968 "Vallier sur le Léman"

Rapport annuel 2003



© 2003 Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève

Avec la publication de son rapport 2003, Fondetec présente les œuvres de divers artistes de l'Ecole genevoise et de l'Ecole suisse qui sont exposées dans ses bureaux.

**Ecole genevoise :**

BLONDIN Fernand	1887 1967	Bouquet de fleurs
CHAMBAZ Marius	né en 1905	La Fontenette Carouge
COPPIER P. M.	20 <sup>ème</sup> S.	Bord de l'Arve
DELUC John-Henri	1868 1958	Chevaux aux Marais de Sionet
FRANCOIS Gustave	1893 1964	Campagne près de Présinges
GAUD Léon	1844 1908	Jeune fille nettoyant un plat d'étain
GIRARD George	né en 1917	La table provençale
JUVET Emile	1883 1976	Vue de Leiden
MATHEY Paul	1891 1972	Paysage de printemps
PAGANI Sylviane	20 <sup>ème</sup> S.	Lac de la Moubra Montana
PICCAIA M.	20 <sup>ème</sup> S.	Place de la Gymnastique Carouge
PRINA André-Julien	1886 1941	Salève
ROCHAT William-James	né en 1920	Paysage
SORDET Eugène	1836 1915	Vue de montagnes en Valais
VEUILLET	20 <sup>ème</sup> S.	Les Rouloottes à la Queue d'Arve

**Ecole suisse :**

BILLON Charles	1882 1944	Marchande de fruits
BONO Primitif	né en 1890	Les Labours
CHAVAZ Albert	1907 1990	1. Femme assise 2. Cheval au cirque
D'ETERMOD Marcel	1891 1971	Vue du lac Léman et des Dents du Midi
DOMENJOZ Henri	19 <sup>ème</sup> 20 <sup>ème</sup> S.	Les bords de l'Aire sous Confignon
FOUET René	1869 1931	Cour de ferme
FROIDEVAUX Paul	né en 1918	Paysage de neige
GILLARD Henry V.	1902 1980	Paysage genevois, Thônex
GUIGNARD	20 <sup>ème</sup> S.	Nature morte
HUGUENIN Paul	1870 1919	Les Michabels au dessus de Saas-Fée x 2
JEANNOT Sarah	1883 1958	Lac de Neuchâtel
MARIE Bernard	né en 1934	Paysage
MEINEN Eric	1914 1969	Paysage de la côte lémanique
NADASY	20 <sup>ème</sup> S.	Pierrot musicien
OTTH Alois	1880 1968	Voilier sur le Léman
REHFOUS Alfred	1860 1912	Le Moulin
RIARD Fernand	1896 1959	Bouquet de fleurs
ROUILLER Armand	1901 1977	Le Laboureur paysage Vaudois
RUFFIN A.	20 <sup>ème</sup> S.	Coup de Joran sur le Léman
RUZO Victor	1913 1994	Chevaux
SALZMANN Louis	1887 1955	Le Guitariste
SCHEDLER Eric	1913 1974	Vue du Cervin
SCHLAMP Albert	1920 1979	Voiliers dans la rade
SCHMID Jules	né en 1902	Nu assis Jeannette
VORHAUER G.	20 <sup>ème</sup> S.	Voiliers au port

**Table des matières**

<b>Généralités</b>	
Message du Président	4
Quelques éléments de l'activité administrative	6
<b>Activités</b>	
<b>Procédure</b>	9
Procédure des interventions	
<b>Exercice 2003</b>	
Rapport de l'organe de révision	10
Bilan	11
Compte de fonctionnement	13
Compte de l'activité de soutien	14
Compte de résultat sur titres	15
Variation et utilisation du capital de l'exercice	16
Annexes aux états financiers	17
<b>Statistiques et graphiques</b>	
Types de financements accordés	20
Répartition des nouvelles entreprises par type d'activité, par montant et par nombre d'employés et statistiques du personnel	21
<b>Membres du Conseil et collaborateurs</b>	
Membres du Conseil de Fondetec	22
Collaborateurs de Fondetec	23

# Message du Président

## Un nouveau Conseil de fondation

En juin 2003, à la suite des élections municipales, un nouveau Conseil de fondation était élu à la tête de Fondetec.

Une période d'adaptation et d'apprentissage a été nécessaire pour ce nouveau conseil qui comprend cinq nouveaux membres. Cependant, le travail a continué, les projets réclamant des études et des décisions et on peut affirmer, a posteriori, que la transition s'est effectuée sans grandes difficultés.

L'arrivée d'un nouveau conseil a d'autre part été l'occasion d'un certain nombre de réflexions sur le fonctionnement de l'institution, sur son travail, sur les projets qui lui sont soumis, sur les questions financières.

Réfléchir pour mieux poursuivre la mission de Fondetec qui, rappelons le, est de «...promouvoir de nouvelles entreprises et de développer des entreprises existantes, de stimuler l'innovation technologique en Ville de Genève».

En ce qui concerne les activités de Fondetec, l'année 2003 n'a pas été une année particulière. Les projets soutenus ont été un peu moins nombreux que les années précédentes. Ce sont 22 projets nouveaux ainsi que 17 développements de projets existants qui ont été l'objet de décisions favorables pour une somme de 3,4 millions de francs. Cette année encore, les «petits» projets ont été nombreux. Il est vrai que, dans ce domaine en particulier, les banques n'accordent que peu ou pas de prêts, estimant que les rendements sont trop faibles et les risques trop élevés. Et cela, malgré leurs déclarations d'intérêt pour les entreprises locales !

On notera une modification importante de la présentation des comptes 2003 par rapport à ceux des années précédentes. Les activités de Fondetec ont été séparées en trois domaines distincts faisant chacun l'objet d'un compte séparé. Sous le terme «activité de soutien» se regroupe l'ensemble des opérations qui concernent les projets eux-mêmes. Le compte de fonctionnement reflète la marche de l'institution et le «résultat sur titres» concerne la gestion des fonds. Cette nouvelle présentation doit offrir une meilleure visibilité du travail de Fondetec. L'inconvénient d'un tel changement réside dans la difficulté de faire certaines comparaisons avec les années précédentes, inconvénient très temporaire puisque nous pensons pouvoir conserver cette même présentation dans les années à venir.

En ce qui concerne le compte de l'«activité de soutien», l'apparition de provisions plus importantes constitue un changement important.

Jusqu'à maintenant, des provisions n'étaient inscrites que lorsqu'un projet était en échec de manière quasi certaine et lorsque les chances de remboursement devenaient extrêmement minces. Il est vrai que les prêts étant entièrement couverts par nos fonds, les pertes ne mettent pas en péril la fondation.

Cependant, l'inscription de provisions nous a paru donner une meilleure image de la situation réelle de la fondation.

Ainsi, une nouvelle provision de CHF 1'800'000.— a été inscrite qui reflète, après une étude cas par cas, les risques sur l'ensemble des projets en cours.

Notons pour terminer qu'une décision importante a été prise concernant les statuts de la fondation. En accord avec les autorités municipales qui sont à l'origine de Fondetec, une transformation du statut de droit privé en statut de droit public est actuellement à l'étude.

Le premier pas de la transformation passe par la création par le Conseil municipal de la Ville de Genève d'une fondation de droit public, création qui doit être ratifiée par une loi votée par le Grand Conseil. Alors seulement, la fondation actuelle pourrait se dissoudre pour investir la nouvelle fondation.

A l'heure actuelle, le projet est en travail et, de toutes façons, il ne verra pas le jour avant 2005. Il marque, j'en suis sûr, la volonté de la fondation et des autorités municipales de continuer le travail entrepris depuis plus de six ans par Fondetec.

Jacques François  
Président



P.M. COPPIER, 20<sup>e</sup> siècle "Bord de l'Arve"

# Quelques éléments de l'activité administrative

## 1. Dossiers et chiffres

En 2003, Fondetec a traité quelque 45 dossiers qui ont amené un soutien à 22 nouvelles entreprises et un complément financier à 17 autres, le tout pour un total de CHF 3'442'100.—. Par contre 6 dossiers n'ont pas obtenu l'aval du Conseil.

23 interventions ont été totalement remboursées en 2003, pour un montant cumulé de CHF 3'862'000.— ce qui porte à 50 le nombre total de crédits (il y a parfois plusieurs crédits pour un dossier) remboursés depuis la création de Fondetec qui en gère encore 112 au 31 décembre 2003.

Le chiffre ci-dessus de 112 dossiers d'entreprises ne comprend pas les dossiers qui ont été retirés (68), ceux qui n'ont pas été ouverts pour différentes raisons propres à l'entreprise (35), ceux qui ont malheureusement abouti à une faillite ou une cessation d'activité (20), les dossiers refusés (33), et ceux remboursés (41). Au total c'est donc 309 dossiers qui ont été traités depuis 1997.

En fin d'année, 53 dossiers étaient ouverts dans les banques représentant un solde de CHF 5'739'422.— et 28 étaient directement gérés par Fondetec pour un montant total de CHF 3'370'815.—.

22 dossiers sont en attente d'une décision de la Fondation et 9 dossiers acceptés attendent la libération de leur crédit.



Eric MEINEN 1914 - 1969 "Paysage de la côte lémanique"

Récapitulatif au 31.12.03	
Dossiers dans les banques	53
Dossiers chez Fondetec	28
Dossiers acceptés mais pas encore ouverts	9
Dossiers en attente d'une décision	22
<b>Total dossiers en traitement pour l'année 2003</b>	<b>112</b>
Dossiers remboursés	41
Dossiers retirés*	68
Dossiers non ouverts**	35
Dossiers refusés	33
Dossiers en faillite ou en cessation d'activité	20
<b>Total dossiers terminés</b>	<b>197</b>
<b>Total cumulé des dossiers traités de 1997 à 2003</b>	<b>309</b>

\* Le demandeur, après avoir payé la taxe d'inscription, a retiré son dossier avant décision du Conseil

\*\* Le demandeur a retiré son dossier, après décision du Conseil.

L'estimation du chiffre d'affaires annuel des entreprises qui bénéficient d'un soutien de Fondetec avoisine les 70 Mo.

Les frais administratifs pour l'année 2003, sans les frais du Conseil municipal (jetons de présence, indemnités et provision pour évaluation), s'élevaient à quelques CHF 620'000.— soit 3.1% de la dotation de base de 20 millions.

## 2. Administration

Depuis 2002, trois collaboratrices assistent le directeur, gérant l'administration d'une quarantaine de crédits chacune et se partageant : les travaux de comptabilité interne et externe, l'informatique, la gestion du portefeuille l'administration et les statistiques.

## 3. Formation

Notre stagiaire FCPM a réussi ses examens et obtenu le diplôme d'assistante en gestion et administration de l'Etat de Genève.  
L'apprentie de 3ème année a également réussi ses examens et obtenu le Certificat Fédéral de Capacité de commerce.  
Une apprentie est en 3ème année d'Ecole de Commerce et va passer son CFC en juin 2004.  
Un stagiaire prépare sa maturité professionnelle et son travail de diplôme consiste notamment à évaluer l'influence de Fondetec sur le tissu économique genevois.

## Remerciements

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs de la Fondation pour le travail accompli, pour leur enthousiasme et l'harmonie des rapports entretenus. Tous nos travaux résultent des décisions et des actions des membres du Conseil qui par leur appui et leur engagement favorisent le bon fonctionnement des activités de Fondetec; à eux aussi vont nos remerciements. En dernier lieu, il nous tient à cœur de remercier les organismes bancaires, ceux de l'Etat et des institutions de soutien à l'économie qui collaborent avec Fondetec avec qui nous entretenons d'excellentes relations et qui participent ainsi au maintien et au développement permanent de notre économie locale.

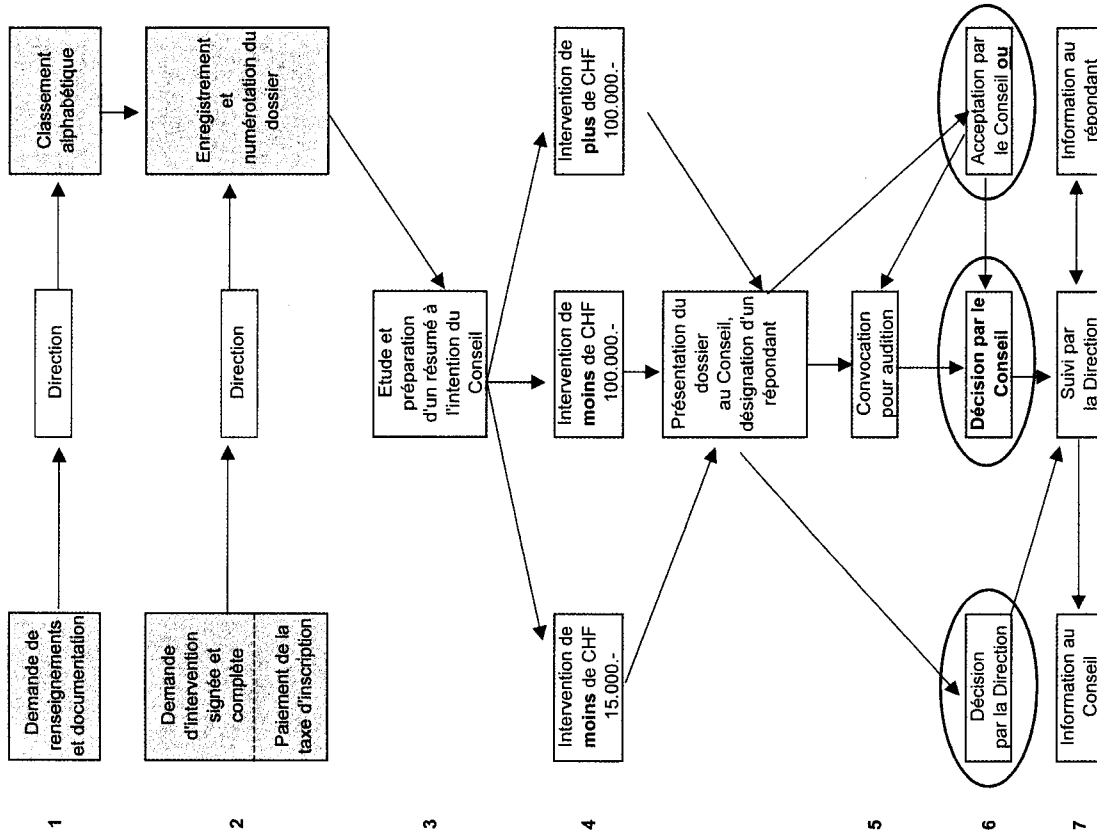
Gilbert Mouron  
Directeur



Leon GAUD 1844 - 1908 "Jeune fille nettoyant un plat d'étain"

## Procédure des interventions

### Phases



*Société Fiduciaire d'Expertise et de Revision S.A.*  
Genève

Rapport de l'organe de contrôle  
au Conseil de Fondation de la

**FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC**

Genève

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la *FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC*, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualifications et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatée avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par des sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliqués les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

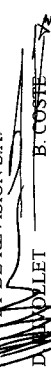
Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux statuts.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 30 mars 2004

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE

ET DE REVISION S.A.

  
DANIEL WYLLET - B. COSTE  
(responsable de la révision)

Annexes : comptes annuels comprenant :

- bilan au 31 décembre 2003 (comparé à 2002)
- compte de fonctionnement de l'exercice 2003 (comparé à 2002)
- compte de l'activité de soutien de l'exercice 2003 (comparé à 2002)
- compte de résultat sur titres de l'exercice 2003 (comparé à 2002)
- compte de variation du capital de l'exercice 2003 (comparé à 2002)
- annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 (comparé à 2002)

CHAMBRE FIDUCIAIRE

Membre

BILAN AU 31 DECEMBRE		2003	2002
ACTIF		CHF	CHF
<i>Disponible &amp; réalisable</i>			
Caisse		310.30	871.95
CCP		31'930.73	20'515.85
Banques		7'979'856.49	4'623'883.99
Débiteurs		2'443'346.04	247'609.35
Débiteurs douteux en cours de procédure		927'469.20	793'560.95
DébitEUR notaire - Immeuble François-Dussaud		1'650'000.00	0.00
Titres & placements		5'670'715.96	12'781'787.17
Titres de participations		200'000.00	200'000.00
Impôt anticipé à récupérer		82'569.70	135'128.66
Actifs transitoires		57'571.95	227'786.72
		<b>19'043'770.37</b>	<b>19'031'144.64</b>
<i>Immobilisations</i>			
Matériel & mobilier de bureau		6'084.10	4'619.05
Matériel informatique		9'167.10	3'368.65
Parts sociales & garanties		12'000.00	12'000.00
		<b>27'251.20</b>	<b>19'987.70</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>19'071'021.57</b>	<b>19'051'132.34</b>

FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC  
Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE		2003	2002
		CHF	CHF
<b>PASSIF</b>			
<i>Fonds étrangers</i>			
Banque Coop. crédit lombard		850'000.00	0.00
Banque Von Ernst, avance sur titres		400'000.00	0.00
Passifs transitoires		68'929.60	62'661.65
		<b>1'318'929.60</b>	<b>62'661.65</b>
<i>Provisions</i>			
Provision pour audit d'évaluation		10'000.00	0.00
Provision pour pertes sur débiteurs		927'469.20	793'560.95
Provision pour pertes sur cautions exigibles		320'798.50	205'000.00
Provision pour moins-values non réalisées sur titres		1'058'683.07	1'572'924.55
Provision pour moins-values sur titres de participations		200'000.00	0.00
Provision pour risques sur dossiers		1'800'000.00	0.00
		<b>4'316'950.77</b>	<b>2'571'485.50</b>
<i>Capital</i>			
Capital de dotation		20'000'000.00	20'000'000.00
Variation au 1er janvier		(3'583'014.81)	(2'097'538.92)
Variation annuelle		(2'981'843.99)	(1'485'475.89)
		<b>13'435'141.20</b>	<b>16'416'985.19</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>19'071'021.57</b>	<b>19'051'132.34</b>

FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC  
Genève

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		2003	2002
		CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>			
Sous-locations		3'396.00	3'546.00
Tenue de comptabilité		1'100.00	1'120.00
Locations parkings François-Dussaud		16'300.00	0.00
Recettes diverses		2'139.15	19'325.90
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>22'935.15</b>	<b>23'991.90</b>
<b>CHARGES</b>			
Loyers & entretien locaux		(40'846.05)	(47'578.05)
Charges immeuble François-Dussaud		(778.45)	0.00
Frais de bureau & informatique		(17'475.50)	(17'556.85)
Assurances		(426.10)	0.00
Communications & affranchissements		(9'803.05)	(13'086.80)
Frais de personnel, dons et cotisations		(1'170.05)	(6'410.50)
Frais de déplacements		(5'081.10)	(5'061.90)
Prospection		(976.15)	(2'936.80)
Imprimés		(6'378.20)	(7'674.10)
Salaires		(426'515.80)	(388'415.35)
Jetons de présence & frais de conseil		(70'028.95)	(87'028.95)
Indemnités		(4'000.00)	(4'000.00)
Charges sociales		(86'020.70)	(68'066.80)
Formation du personnel		(4'606.90)	(2'786.00)
Honoraires & frais juridiques		(24'503.60)	(21'439.10)
Frais audit d'évaluation		(50'000.00)	0.00
Attribution provision pour audit d'évaluation		(10'000.00)	0.00
Amortissements :			
- Mobilier		(4'007.95)	(3'824.00)
- Informatique		(7'269.60)	(2'913.55)
- Frais de constitution		0.00	(1'144.00)
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>(769'941.70)</b>	<b>(679'922.75)</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>(747'006.55)</b>	<b>(655'930.85)</b>

FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC  
Geneve

COMPTE DE L'ACTIVITE DE SOUTIEN		2003	2002
		CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>			
Frais d'inscriptions		13'500.00	15'100.00
Intérêts & commissions sur prêts		51'269.95	16'666.65
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>64'769.95</b>	<b>31'766.65</b>
<b>CHARGES</b>			
Frais de représentation		(9'348.25)	(5'233.30)
Enquêtes & expertises		(6'233.55)	(20'153.45)
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>(15'581.80)</b>	<b>(25'386.75)</b>
<b>PERTES SUR DEBITEURS &amp; VARIATIONS PROVISIONS</b>			
Pertes sur débiteurs		(745'374.27)	(460'731.95)
Résultat sur liquidation concordataire		(85'664.30)	0.00
Variation provision pour pertes sur débiteurs		(133'908.25)	53'120.65
Variation provision pour pertes sur cautions exigibles		(115'798.50)	(69'519.40)
Attribution provision pour moins-values sur participations		(200'000.00)	0.00
Attribution provision pour risques sur dossiers		(1'800'000.00)	0.00
<b>TOTAL PERTES SUR DEBITEURS &amp; PROVISIONS</b>		<b>(3'080'745.32)</b>	<b>(477'130.70)</b>
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE DE SOUTIEN</b>		<b>(3'031'557.17)</b>	<b>(470'750.80)</b>

FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC  
Geneve

COMPTE DE RESULTAT SUR TITRES		2003	2002
		CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>			
Revenus des titres et intérêts courus		247'116.68	437'034.16
Bénéfices sur ventes de titres		288'104.95	0.00
Intérêts bancaires		32'697.68	37'740.61
Gains de change		7216.54	0.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>575'135.85</b>	<b>474'774.77</b>
<b>CHARGES</b>			
Pertes sur ventes de titres		(236'733.55)	(469'236.45)
Frais de gestion des titres		(38'588.09)	(19'257.50)
Intérêts et frais bancaires		(16'144.44)	(664.61)
Pertes de change		(1'191.52)	(1'525.90)
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>(292'657.60)</b>	<b>(490'684.46)</b>
<b>RESULTAT SUR TITRES AVANT</b>		<b>282'478.25</b>	<b>(15'909.69)</b>
<b>VARIATION PROVISION</b>			
Variation provision pour moins-values non réalisées sur titres		51'4241.48	(342'884.55)
<b>RESULTAT SUR TITRES</b>		<b>796'719.73</b>	<b>(358'794.24)</b>

FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC  
G e n e v e

VARIATION ET UTILISATION DU CAPITAL DE L'EXERCICE	2003	2002
	CHF	CHF
Résultat de fonctionnement	(747'006.55)	(655'930.85)
Résultat de l'activité de soutien	(3'031'557.17)	(470'750.80)
Résultat sur titres	796'719.73	(358'794.24)
<b>VARIATION ANNUELLE DU CAPITAL</b>	<b>(2'981'843.99)</b>	<b>(1'485'475.89)</b>



Fernand RIAP 1896 - 1959 "Bouquet de fleurs"

FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC  
G e n e v e

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE	2003	Variation	2002
	CHF		CHF
<u>Cautions &amp; garanties en faveur de tiers :</u>			
Cautions & garanties données en faveur des banques	5739422	-4'218'628.00	99588050
<i>(Ces garanties sont couvertes par des dossiers titres d'une valeur de nantissement globale déterminée par les banques pour une valeur totale de CHF 7'757'698 au 31 décembre 2003, soit un montant disponible de CHF 2'018'276)</i>			
Cautions & garanties données en faveur de tiers hors banques	300'000	-500'000.00	800'000
<i>(Ces garanties sont couvertes par les disponibilités non nantées auprès des banques, représentant une valeur totale de CHF 683'628 au 31 décembre 2003)</i>			
<u>Restriction de propriété pour propres engagements, actifs mis en gage ou cédés et actifs sous réserve de propriété</u>	11'536'689	-3'587'597.00	15'124'286
<u>Valeurs d'assurance, incendie des immobilisations, corporelles</u>	800'000	0.00	800'000

Indicateurs complémentaires :

- La fondation "Fondetec" est une fondation de droit privé régie par les articles 80 et suivants du Code civil suisse.
- Les statuts datent du 19 novembre 1997 et le règlement de la fondation date du 28 décembre 1997.
- Le capital de dotation de CHF 20'000'000.00 a été versé par la Ville de Genève, le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997.
- Selon arrêté du Conseil d'Etat du 8 décembre 1997, la fondation est exonérée, pour une durée indéterminée, des impôts sur le revenu et la fortune et placée sous le contrôle de l'autorité de surveillance des fondations de droit civil.

Composition du Conseil de Fondation :

Prénom Nom	Adresse	Titre	Letons de présence CHF
Daniel Sormanni	Cité-Vieuses 2 1203 Genève	Président jusqu'en juin	7'762.50
Indemnité du président 1er semestre			2'000.00
Pierre Reichenbach	Rue de Carouge 59 1205 Genève	Vice-Président jusqu'en juin	3'105.00
Bernard de Riedmatten	Avenue Kregg 32 1208 Genève	Membre jusqu'en juin	3'082.50
Eric Rossiand	Chemin Point-du-Jour 23 1202 Genève	Membre jusqu'en juin	4'590.00
Jacques François	Quai du Cheval-Blanc 17 1227 Acacias	Président dès juin	6'425.00
Indemnité du président 2ème semestre			2'000.00
Gilles Thorel	Rue de la Servette 90 1202 Genève	Vice-Président dès juin	8'395.00
René Winet	Chemin Frank-Thomas 10 bis 1208 Genève	Membre	10'280.00
Anja Wyden	Rue des Bains 41 1205 Genève	Membre de juin à novembre	3'050.00
Gary Bennaim	Rue de la Terrassière 47 1207 Genève	Membre dès juin	3'125.00
Franz Bruderli	Avenue Weber 34 1203 Genève	Membre dès juin	3'625.00
Marc Dalphin	Chemin du Pré-Cartellier 14 1202 Genève	Membre de juin à décembre	3'225.00
Roger Deneys	Rue Gougas 15A 1205 Genève	Membre dès décembre	325.00
Luc Renevey	Route de Florissant 23 1206 Genève	Membre	4'380.00
Jean-Luc von Arx	Av. Pictet-de-Rochemont 24 1207 Genève	Membre	8'712.50
			74'082.50

FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC  
Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003 (suite)

Direction:  
Gilbert Mouron Rue de la Poterie 4 1202 Genève Directeur

Les membres du Conseil et le directeur sont habilités à signer avec signature collective à 2 avec le président

Organe de révision:  
Société Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA (SFER), Rue Agasse 45, 1208 Genève

Prestations de la fondation:

Développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève

Fondotec a étudié 50 dossiers en 2003 : CHF

39 ont reçu une décision positive pour un montant total de : 3'442'100

6 ont été refusés pour un montant total de : 1'130'000

5 ont été retirés après une étude préalable, car ils ne remplissaient pas les conditions nécessaires à l'obtention éventuelle d'un crédit par Fondotec.

Montants attribués par type d'activité:

Restauration, hôtellerie	743'800
Commerce	691'000
Informatique, Télécom	600'000
Médecine, santé	327'500
Ecologie, environnement	320'000
Services divers, communication	200'000
Mécanique, électronique	185'000
Education, loisir, enseignement	145'000
Bâtiment	110'000
Industries diverses	79'800
Industries alimentaires	40'000

TOTAL 3'442'100

Durée moyenne des projets soutenus en 2003: 31 mois

Types de financements accordés en 2003:

Crédits garantis	2'843'600
Prêts directs	598'500
TOTAL	3'442'100

FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU  
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC  
Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003 (suite)

Etat du financement

	31.12.03 CHF	Variation CHF	31.12.02 CHF
Cautions et crédits garantis en faveur des banques	5'739'422	-4'218'628	9'958'050
Cautions et crédits garantis en faveur de tiers hors banques	300'000	-500'000	800'000
Débiteurs, prêts directs	3'370'815	2'329'645	1'041'170
Participation	200'000	0	200'000
	9'610'237	-2'388'983	11'999'220

Actifs financiers de la fondation en fonction des catégories de placement

	31.12.03 CHF	Variation CHF	31.12.02 CHF
Liquidités	8'012'098	3'366'826	4'645'272
Obligations	2'113'358	-6'663'642	8'877'000
Actions	1'313'415	111'893	1'201'523
Fonds et placement immobilier	1'185'260	54'920	1'130'340
	12'624'130	-3'230'004	15'854'134

Capital de la fondation:

Capital au 1er janvier 2003	CHF	16'416'985
Activité de fonctionnement en 2003	-747'007	
Activité de soutien et des provisions en 2003	-3'031'557	
Activité des titres en 2003	796'720	
Capital au 31 décembre 2003	13'435'141	

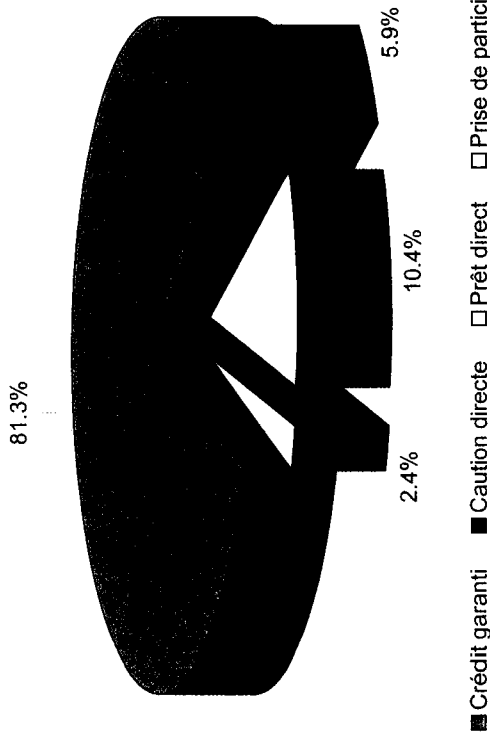
Correctifs de valeur:

Dissolution provision pour pertes sur débiteurs	CHF	793'561
Dissolution provision pour plus value non réalisé sur titres	1'572'925	
Dissolution provision sur cautions exigibles	205'000	2'371'486

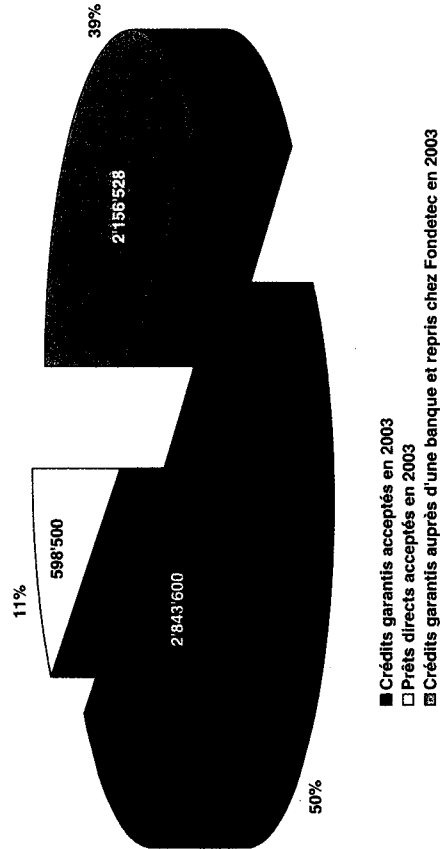
Attribution provision pour audit d'évaluation	10'000
Attribution provision pour pertes sur débiteurs	927'469
Attribution provision pour moins value non réalisé sur titres	1'058'683
Attribution provision sur cautions exigibles	320'799
Attribution provision pour risques sur dossiers	1'800'000
Attribution provision pour participation sur dossiers	200'000
	4'316'951

Augmentation globale du poste "Provisions" 1'745'465

**Types de financement des crédits accordés de 1997 à 2003**  
Actualisé au 31.12.2003



**Types de financement des crédits accordés en 2003**



- Crédits garantis acceptés en 2003
- Prêts directs acceptés en 2003
- ▨ Crédits garantis auprès d'une banque et repris chez Fondetec en 2003

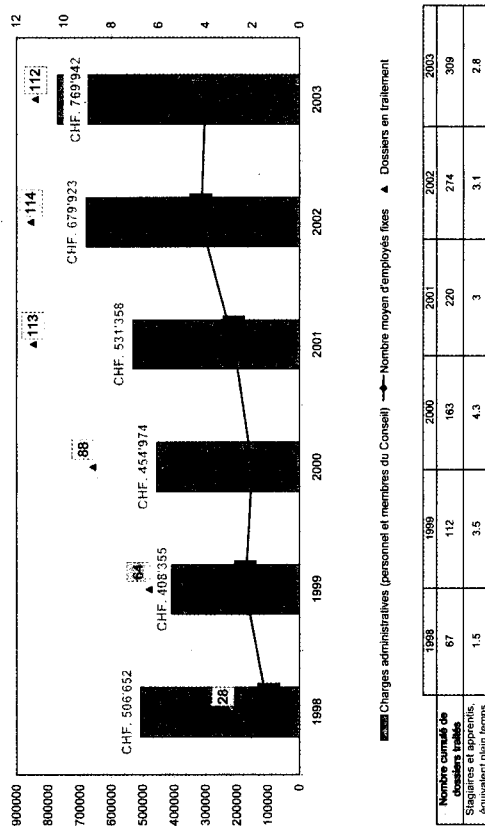
**Répartition des nouvelles entreprises soutenues par Fondetec en 2003 par type d'activité et par montant**

Aide Fondetec en CHF	< 50'000	< 100'000	< 250'000	> 250'000
Restauration	1		1	
Commerce - de gros et de détail	6		2	1
Services	2			
Production	2	1	4	1
Autres				1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

**Répartition des nouvelles entreprises soutenues par Fondetec en 2003 par nombre d'employés**

Employés	1-2	3-5	6-10	11-20
Restauration	1		1	
Commerce - de gros et de détail	6	2		
Services	1	1		
Production	6	1		1
Autres				1
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

**Evolution du personnel et des charges administratives par rapport au nombre cumulé de dossiers traités**



Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre cumulé de dossiers traités	67	112	163	220	274	309
Stagiaires et apprentis, équivalent plein temps	1.5	3.5	4.3	3	3.1	2.8

## Membres du Conseil de Fondetec



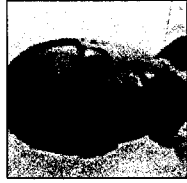
Jacques François  
Président  
Dès juin 2003



Jean-Luc von Arx



Franz Bröderli  
Dès juin 2003



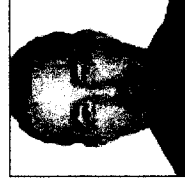
Gilles Thorel  
Vice-président



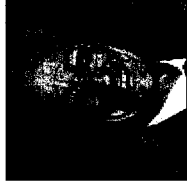
Luc Renevey



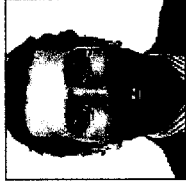
Marc Dalphin  
Dès juin 2003



Roger Deneys  
Dès décembre 2003



René Winet



Gary Bennaïm  
Dès juin 2003



Anja Wyden  
De juin à nov. 2003

## Collaborateurs de Fondetec



Gilbert Mouron  
Directeur



Audrey Mori  
Assistante  
administrative



Julia Richon  
Stagiaire FCPM  
Départ en août



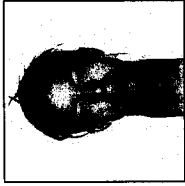
Gaëlle Verdier  
Collaboratrice  
administrative



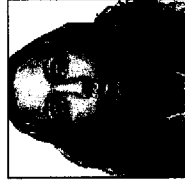
Yvan Zweifel  
Stagiaire HEC  
Départ en mars



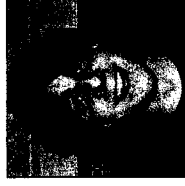
Rosalia Correia Afonso  
Assistante  
administrative



Carla Da Silva Carvalho  
Apprentie 3ème année  
Départ en août



Johanna Arias  
Apprentie 2-3ème année



Romain Oberson  
Maturité professionnelle  
Dès septembre